

REGLEMENT IAU 2023

Nouvelle cible et nouvelle modalité de décompte des points

En application du nouveau règlement IAU 2023, la commission nationale d'arbitrage vous informe qu'à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- La cible officielle pour les épreuves Arbalète Field 18 m et Arbalète Field Écoles de Tir est modifiée et sera maintenant celle décrite dans le schéma ci-dessous. Les fabricants de cible ont d'ores et déjà été prévenus de cette modification. La cible utilisée jusqu'à maintenant ne pourra plus l'être en compétition.
- Une flèche touchant le cordon entre deux zones de comptage sera comptée de la plus haute valeur, c'est-à-dire que pour être comptée à la valeur de la zone 10, une flèche devra seulement toucher le cordon du 10

Vous trouverez ci-dessous l'extrait du règlement en version anglaise décrivant les nouvelles dimensions de la cible. Ce règlement est actuellement en cours de traduction et sera au plus vite mis en ligne sur le site internet fédéral.

Art.315 INDOOR LAYOUT

315.1 Three-Spot Target Faces: The use of three (3) separate target faces (i.e., one (1) shot per face) is permitted.

23,65 cm 3-spot full ring target faces must be used at the 18 meters indoor distance (see 315.1.1).

Dimension "A" for 23,65 cm full 10 ring face = 236,5 mm

Dimension "B" for 25 cm full 10 ring face = 225 mm

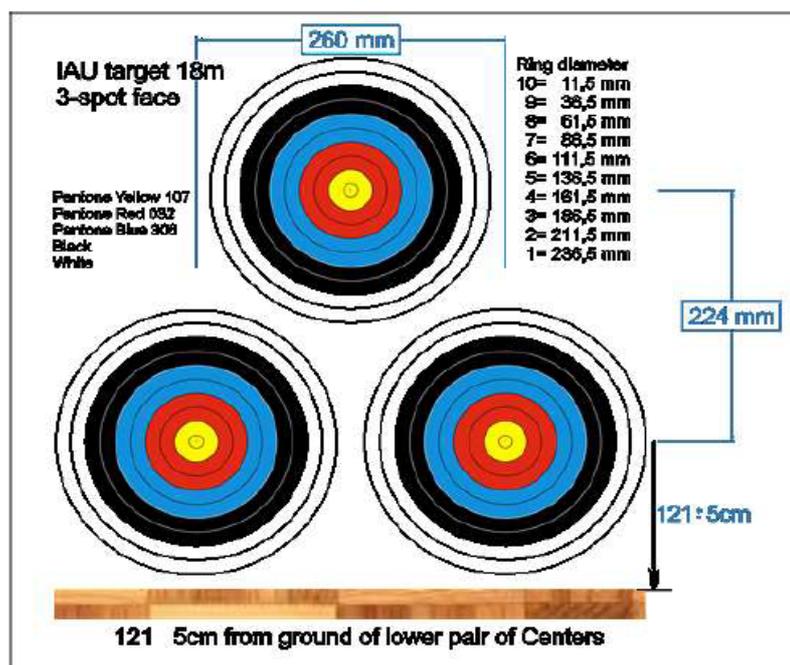


Figure F2: Field Layout (Refer to Art. 315):
Indoor 18 m: 23,65 cm full ring 3-spot Target Face